LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, $1.00 par an. Etats-Unis, $1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXIX JANVIER 1930 No. 1

SOMMAIRE:—Le Jubilé est prolongé — Le culte eucharistique — S. G. Mgr Joseph Guy, O. M. I. — Sa Sainteté Pie XI — La dévotion à Saint Joseph au Canada — Les Bienheureux Martyrs Anglais — Le Pape des Missions — Relations de l'Eglise et de l'Etat — Feu Dom Jean-Marie Chouteau, O. C. R. — Les communautés religieuses — Feu le R. P. Edouard Lecompte, S. J. — Impressions d'un semainier — L'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast — Mon drapeau — Indulgence "toties quoties" attachée aux crucifix — Danses et théâtres — "L'art d'être heureuse" — "Gloires de Marie" — S. G. Mgr Breynat sur les bords de l'Océan Glacial — Le journal catholique — Quête en présence du Saint Sacrement — Les Petites Soeurs de la Sainte Famille — Le ministère bilingue — L'éclairage électrique chez les Esquimaux du Mackenzie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

LE JUBILE EST PROLONGE

Le Saint-Père a publié le 23 décembre dernier une lettre encyclique par laquelle le Jubilé de 1929 est prolongé jusqu'à la fin du mois de juin 1930.

✠

LE CULTE EUCHARISTIQUE

Une instruction de la Sacrée Congrégation des Sacrements

Les "Acta Apostolicae Sedis" du 4 novembre 1929 ont publié une longue et importante instruction de la Sacrée Congrégation des Sacrements sur les règles à observer et les fautes à éviter dans le Saint Sacrifice de la messe et la distribution ou la conservation des Saintes Espèces.

Après avoir rappelé la sollicitude de l'Eglise à l'égard de la sainte Eucharistie, la Sacrée Congrégation déclare opportun de renouveler certaines prescriptions et de corriger certaines pratiques concernant la matière du sacrement, l'administration des Saintes Espèces et leur conservation durant les trois derniers jour de la Semaine Sainte.

Un long exposé déclare le soin avec lequel il faut veiller sur la nature du vin et du pain qui forment la matière de l'Eucharistie. Il conclut, en mettant en garde contre les falsifications que les progrès de la chimie rendent si faciles. Si le prêtre ne récolte pas chez lui le vin et ne fait pas le pain, il s'adressera de préfé-